



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 10/11/2022

Sous la Présidence de M. BURRUS

Nombre de membres : 14

Etaient présents : 10 membres – 2 procurations - 12 votants

234/2022 **Projet d'aménagement d'une micro-crèche et d'un accueil périscolaire à Rombach-Le Franc**

Jean-Luc Fréchard présente :

### *Contexte*

La commune de Rombach-le-Franc dispose d'un bâtiment anciennement école maternelle dont les classes ont été transférées sur le site de Lièpvre. Les deux communes agissant au sein d'un regroupement pédagogique.

Actuellement, un site périscolaire fonctionne sur Lièpvre géré par le Centre-Socio-Culturel du Val d'Argent et ce site est en saturation. Après visite du site rombéchat, celui-ci conviendrait parfaitement aux demandes complémentaires en accueil périscolaire.

Par ailleurs, une demande de création d'une maison d'assistantes maternelles pour 12 voire 16 places est arrivée en mairie de Rombach-Le Franc il y a déjà de nombreux mois. Des contacts ont été pris avec les services de la PMI et de l'ARS qui ont validés le projet. De plus, les personnes portant le projet ont déjà fait tout le parcours de formation et le parcours administratif pour la création de la structure ; elles attendent aujourd'hui de pouvoir investir le lieu prévu.

Au vu de ces besoins, la Communauté de Communes de Val d'Argent souhaite financer la rénovation et l'extension de ce bâtiment afin d'améliorer le service de la petite enfance et du périscolaire. Le site du périscolaire utilise la salle polyvalente de Lièpvre, mais cette organisation n'est pas pérenne.

### *Descriptif des travaux*

Dans le cadre de ce projet, il est prévu l'isolation thermique, la rénovation intérieure, la rénovation des sanitaires du bâtiment historique et l'adjonction d'une maison d'assistante maternelle. Le permis pour ces travaux est en cours d'instruction et déjà validé par les commissions d'accessibilité et de sécurité.

## Coût estimatif du projet

	TOT	MAM (60%)	PERI (40%)
Travaux	473 400,00 €	284 040,00 €	189 360,00 €
Architecte et autres prestations	60 700,00 €	36 420,00 €	24 280,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>534 100,00 €</b>	<b>320 460,00 €</b>	<b>213 640,00 €</b>

## Plan de financement prévisionnel

Coût prévisionnel	Caisse d'Allocation Familiale	Collectivité Européenne d'Alsace	Région Grand Est	DETR	Reste à charge CCVA
534 100,00 €	106 820 €	160 230 €	106 820 €	53 410 €	106 820 €
100%	20%	30%	20%	10%	20%

### Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le projet d'aménagement d'une micro-crèche et d'un accueil périscolaire à Rombach-Le Franc sous réserve de l'obtention de subventions,

**AUTORISE** le Président à effectuer les demandes de subventions correspondantes pour la Communauté de communes.

**Délibération adoptée à l'unanimité (12 voix pour)**

La secrétaire de séance,

  
Noëlic HESTIN



Le Président,

  
Jean-Marc BURRUS